

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

21^{ème} année - N° 3898 - Mardi 08 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

FORMATION SUR LES RISQUES DES CATASTROPHES NATURELLES

Des agents de la COSEP formés sur les pertes associées aux cyclones tropicaux



Pour répondre aux risques des catastrophes naturelles telles que les cyclones tropicaux, l'Union des Comores a demandé à l'African Risk Capacity (ARC) de développer un produit d'assurance contre les tempêtes tropicales dans la région SOOI. Cette stratégie permet de bénéficier d'un financement rapide destiné à la mise en place d'interventions à un stade précoce et reconnaître le manque de ressource financière au lendemain des catastrophes en vue de déterminer la résolution.

Après le cyclone Kenneth en avril 2019 qui a touché 40% de la population, l'archipel a été récemment menacé par le passage de la tempête JOBO. Dans ce contexte, des agents de la protection civile se trouvent actuellement en formation sur la capacité d'intervenir en cas de catastrophe naturelle. C'est le Groupe de la

mutuelle panafricaine de gestion des risques autrement dit le groupe ARC (African Risk Capacity) qui transfère ses compétences sur l'utilisation du logiciel TCE de l'ARC visant à sélectionner les paramètres de transfert de risque, de développement du plan d'opération lié aux pertes associées aux cyclones tropicaux et intégration du genre dans la GRC (Gestion des Risques de catastrophe). Trois objectifs sont visés à la fin de cette formation qui consiste à institutionnaliser le genre et la GRC pour un développement et une gestion des connaissances innovantes, à renforcer les capacités institutionnelles et individuelles et de développer les outils afin d'intégrer le genre dans la GRC et enfin engager un dialogue politique et des activités de plaidoyer pour que l'environnement politique autour de la GRC devienne une force de changement sur les questions de genre.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 06 au 10 Juin 2021

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



Droit de réponse à Mahamoudou ALI MOHAMED

Directeur de l'entreprise CBE

Le ministère de l'économie a lu avec attention les propos tenus par Mahamoudou Ali Mohamed, dans le journal La Gazette des Comores de ce vendredi 04 juin 2021. Dans ses propos, le patron de CBE fait état entre autres d'une incapacité à promouvoir l'économie, d'une récession enracinée, de lois économiques bafouées et d'un manque de considération envers le secteur privé.

Le patron d'une des entreprises de la place qui a bénéficié de toute la panoplie de mesures d'accompagnement à l'installation, à travers le code des investissements devait être des plus mesurés dans son propos. Le grand écart entre l'entrepreneur et le chef du parti ANC réduite à l'insuffisance politique dans le paysage politique du pays à l'épreuve électorale, s'avère des plus périlleux pour ce patron empêtré dans les méandres de la politique.

Pourtant son secteur d'activité, celui des granulats est un des plus prospères dans le pays, quelque que soit la conjoncture et les chocs économiques qu'il égrène, tel un entrepreneur frappé de pleins fouets ou un économiste distingué de la place. Renseignement pris, le patron de CBE est submergée par la demande de sable concassé et autres granulats. Au point de ne savoir où donner de sa tête de gestionnaire et ci-devant patron issu de la diaspora qui a réussi en affaires. Il faut saluer cette brillante réussite économique.

Ce n'est pas dans les missions du ministère de l'économie d'être entrainé dans les aventures politiques d'un leader d'entreprise. Nous lui laissons dans son exercice de trapézite ! La sagesse relève que les deux ne font pas bon ménage au risque de l'un ou de l'autre. Notre patron a déjà perdu des plumes dans son engagement politique au retour sur investissement des plus incertains.

Le droit de l'information accorde le droit de réponse. Nous en usons de ce droit ici à la suite de l'interview du patron de CBE qui se rêve en ministre de l'économie et des finances, principaux sujets sur lesquels il s'appesantit, l'air de faire un appel du pied, par journal interposé au fumeux gouvernement de transition de l'opposition désunie, dont une faction dite « front commun de l'opposition » dit par voie de presse refuser de cautionner le gouvernement en exil mené par le leader historique de FD, Moustoifa Said Cheikh.

Cet opérateur économique très bien placé pour apprécier en toute honnêteté, nonobstant son opinion politique, la fourniture désormais régulière d'électricité dans notre pays, se perd en conjectures politiques. La fourniture régulière d'électricité est un résultat économique qui compte et fort apprécié, du citoyen lambda jusqu'à la communauté des affaires du pays. La régularité et la stabilité de ce facteur de production contribue à la dynamique de croissance.

Faire feu de tout bois est le crédo du patron de CBE dans son interview dans lequel, il cite la tenue récente d'élections consulaires régulières, résultat dont il devrait se réjouir, pour indiquer que le ministère de l'économie ne saurait le comptabiliser. Lorsque l'on sait le trésor, au propre comme figuré, déployé par des acteurs du secteur privé, pour faire un hold-up électoral des chambres de commerce, puis l'entreprise de sabotage organisé,

on comprend aisément de quel côté se range le patron de CBE.

Il est peut-être opportun de rappeler à l'ancien président de la nouvelle OPACO, - organisation patronale dont le nouveau président de l'UCCIA est issu- que le secteur privé fait la grande mue. Il s'est transformé dans le monde en force de propositions pour la création d'emplois, l'amélioration des conditions de vie des citoyens, une offre compétitive de biens et services innovants et une très grande contribution à un meilleur climat des affaires. Ce qui étonne, c'est que le patron interviewé se perd comme à l'accoutumée dans les constats au lieu de faire des propositions, tant en tant qu'opérateur économique que chef d'un parti politique.

Il est de notoriété publique que l'avènement de la pandémie de la covid-19 a frappé de plein fouet toutes les économies du monde. Au point d'avoir plongé toutes les économies du monde, des pays développés jusqu'à ceux en développement dans la récession. Les économies développées sont portées à bout de bras par les Etats endettés au-delà des seuils d'équilibre et de stabilité économique pour sauver entreprises et emplois.

Dans ce contexte de la pandémie à l'échelle mondiale, qui a fini par obérer les résultats et les performances économiques, notre pays, pourtant très exposé aux chocs exogènes, du fait de sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, peut se targuer d'une relative résilience. En effet, avant l'arrivée de la Covid-19, le pays se situait sur une trajectoire de croissance de 4% en 2020, pour n'enregistrer qu'un faible recul, à -0,4% selon les données concordantes des sources nationales et des partenaires. C'est une récession mais de faible amplitude. Si Monsieur MAHAMOUDOU ALI MOHAMED ne veut pas reconnaître les données économiques étayées par les études, qu'il reconnaisse au moins, en bon croyant, que les Comores ont la baraka et qu'Allah, le Tout Puissant, nous a relativement préservé de l'impact sanitaire et économique de la pandémie. Qu'il en Soit Lui, remercié dans sa protection, sa bénédiction et sa miséricorde. Du moins la bonne foi et l'honnêteté nous le commande.

Lorsque le patron de CBE évoque une « récession enracinée », c'est à se demander s'il sait ce que recouvre la notion ou s'il s'est documenté sur les résultats économiques du pays. L'accession du Président AZALI à la magistrature suprême depuis 2016, est marquée par la reprise de la croissance. En effet, elle situait à moins de 1% en 2016, soit une quasi récession, pour passer progressivement à en 2017, 3,8% en 2018 puis à 2% en 2019 puis à -0,40% en 2020 dans un contexte du cycle Kenneth et du début de la pandémie de la Covid-19.

Dans un contexte international aux résultats économiques obérés par la pandémie, le déficit structurel du compte courant de la balance des paiements s'est aussi aggravé, passant de -3,2% du PIB en 2019 à -5,9% du PIB en 2020, en relation avec l'accroissement du déficit commercial, la baisse des investissements directs étrangers et des transferts courants publics et privés.

Le déficit budgétaire global hors dons s'est creusé passant de -3,2% du PIB en

2019 à -10,1% du PIB en 2020. Les appuis budgétaires des partenaires, dans un contexte pesant de contraintes ont permis de solder les deux années sans arriérés de salaires de l'administration. Les réformes visant à améliorer les recettes fiscales continuent et enregistrent des résultats probants. L'année 2021 porte toujours la forte marque du paiement régulier des salaires, contribuant ainsi à soutenir la dynamique de croissance du pays, dont une part importante est tirée par la consommation des ménages et de l'entreprise. C'est donc un résultat dont le gouvernement peut s'enorgueillir.

Le recul des revenus du travail rapporté par l'étude l'INSEED sur les impacts de la Covid-19 est à mettre en lien avec la pandémie. Il n'est pas le résultat de politiques économiques délibérés.

Les mesures de restriction diverses ont eu comme dans le reste du monde, un effet économique :

- 71,95% des personnes interrogées déclarent subir les effets négatifs de la crise du COVID-19 et qu'elles ont perdu en moyenne 35,8 à 48,7% des revenus

- 28% des personnes interrogées ont perdu plus de 60% de leurs revenus de leur travail. Cette perte de revenus du travail constitue la 1ère source de difficultés pour les ménages comoriens.

- Les pertes les plus élevées ont surtout concerné les salaires (-47,5% en moyenne) dans le secteur privé en lien avec la perte d'activité conséquence de la pandémie et les revenus tirés de la vente des produits agricoles et de la pêche (-48,7% en moyenne).

- Dans un contexte difficile de la pandémie et ses multiples effets, la sécurité alimentaire de la population autant en offre productive locale qu'en biens importés et ainsi que des approvisionnements extérieurs du pays a été assuré. Il n'a été enregistré aucune pénurie ou rupture d'approvisionnement. L'inflation est restée contenue dans les limites des critères de convergence de la zone Franc. Contribuant ainsi à la stabilité macroéconomique du pays, malgré les effets conjoncturels et le double choc du cyclone et sanitaire de la pandémie mondiale.

- L'étude d'impact conduite par l'INSEED avec le soutien du PNUD vient d'être présentée au conseil des ministres et sur la base des données recueillies sur l'impact socioéconomique de la pandémie, d'ores et déjà un plan de relance économique est initié dans une démarche d'élaboration. Ainsi, le plan de relance constituera-t-il un instrument de mobilisation des ressources auprès des partenaires pour contribuer à relancer l'économie nationale dans les secteurs les plus touchés dont le premier est celui du tourisme avec l'ensemble des activités liées. Les entreprises du secteur ont été durement touchées avec des pertes de revenus et d'emplois.

- Dans votre secteur Monsieur le Directeur, la demande est restée soutenue, c'est votre entreprise qui n'a pas la capacité structurelle de répondre à la demande ! Paroles de clients ! Il est vrai que les mesures prises notamment par l'annulation des cérémonies des grands mariages ont fortement impacté l'activité du bâtiment dans le sous-secteur de la construction avec des pertes de revenus

entre 30 et 60%.

- C'est au moyen du guichet « dons » de nos partenaires que nous entendons nous adresser pour financer notre plan de relance économique pour préserver notre performance de la soutenabilité de la dette, située à 35% du PIB tandis que la moyenne africaine se situe à plus de 50%. Il ne faut pas se prendre à rêver d'un levier de la dette ou la politique monétaire pour financer la relance comorienne.

En termes de résultats de la conférence de Paris consacrant le Plan Comores Emergent 2030, la construction engagée désormais du Galawa en fait partie quoi qu'en dise le patron de CBE. Par ailleurs, bénéficiaire du sinistre marché de démolition du joyau de l'hôtellerie nationale pour 300 millions de nos francs. Joli marché pour lui et triste souvenir pour les comoriens ! Pour le ministère cela participe de la promotion économique du pays ainsi que le dispositif du code des investissements déployé au bénéfice des promoteurs, y compris vous-même lorsque vous le fûtes il y a quelques années, à votre installation.

Dans un contexte marqué par la pandémie mondiale de la Covid-19, le travail de suivi de la conférence de Paris continue, par les moyens avec lesquels le monde entier use, faute de pouvoir se déplacer, sans fanfaronner. Des discussions ont abouti qui, à la signature de mémorandums d'entente qui, à des accords fermes. Nous enregistrons un intérêt grandissant et manifeste des investissements directs étrangers vers notre pays. Nous nous gardons des effets d'annonces tonitruants pour réserver aux Comoriens l'annonce du démarrage réel et effectif de chantiers de l'urgence.

Le président AZALI n'en a cure de votre compréhension du rôle et de la place du secteur privé. Lui qui a consacré dans sa vision Comores Emergent 2030, le secteur privé comme le moteur de la croissance et le vecteur du placement du placement de notre pays dans une trajectoire d'émergence à l'horizon 2030.

Nous avons opté résolument pour une économie libérale, promouvant ainsi les investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Ce sont eux qui contribueront à la création de richesses et la génération d'emplois donc de revenus. Pas l'Etat ! Celui-ci accompagne et crée les conditions d'une croissance soutenue et durable.

Cette compréhension du rôle des uns et des autres, secteurs privé et public est la seule qui vaille. Dans ce sens, des actes fondateurs sont posés : signature d'un décret (N°20-103/PR du 12 août 2020) relatif au dialogue public-privé révisant l'ancien et sur proposition des organisations représentatives du secteur privé. De même un protocole d'accord portant sur la régulation économique entre les deux parties consacre un cadre de discussions sur des thèmes précis au cœur des revendications des trois journées de grève des commerçants, dont vous avez échoué, vous et vos acolytes de l'opposition à faire un choux gras politique. Après une suspension liée au contexte de la Covid-19, le dialogue a repris pour parvenir à des solutions idoines sur tous les sujets objet du protocole.

**Le cabinet du
Ministre de l'Economie**

FORMATION SUR LES RISQUES DES CATASTROPHES NATURELLES

Des agents de la protection civile formés sur les pertes associées aux cyclones tropicaux

Suite de la page 1

Le directeur de la protection civile le colonel Tackfine Ahmed considère cet atelier comme « un mécanisme qui consiste à mettre en place une approche de financement des risques de catastrophe en aidant les pays membres de l'Union

Africaine à améliorer leur capacité de planification et à répondre efficacement aux conséquences des changements climatiques notamment les cyclones aux Comores ». Dans ce cadre de financement, il faut préciser que selon un document fournis par le groupe ARC que le système international, dans sa

forme actuelle, permettant de faire face aux catastrophes naturelles n'est pas aussi rapide ou équitable qu'il pourrait l'être. « Le financement est garanti en grande partie de manière ad hoc après que la catastrophe ait eu lieu et ce n'est qu'à ce moment que les secours d'urgence peuvent être mobilisés pour aider

les personnes qui en ont le plus besoin », poursuit-il.

Et puisque le pays demeure en l'occurrence exposé au risque des cyclones tropicaux, il est évident qu'un plan de sécurité civile soit adopté en vue d'éviter certains risques. Et c'est dans ce contexte que la mission technique conjointe

sur le logiciel TCE commencé depuis hier 7 juin a pour but de former les experts du gouvernement comorien sur le produit spécifique aux cyclones tropicaux et exposer les avantages et limites du modèle.

Kamal Gamal

ENVIRONNEMENT

L'île de Mohéli a reçu l'attestation de l'UNESCO qui la classe en réserve de biosphère

Journée mondiale de l'environnement, vœux de l'Aid El-fitre mais surtout remise de l'attestation de l'UNESCO qui classe l'île en réserve de biosphère, par le coordinateur résident du système de nations au président Azali qui l'a transmise au gouverneur Fazul. Tels sont les trois événements qui ont réuni plusieurs autorités nationales sur une cérémonie grandiose à l'allure d'un meeting samedi à la salle multifonctionnelle de Fomboni.

Le chef de l'État Azali Assoumani accompagné des autorités nationales et gouvernementales, des députés et des représentants des partenaires du pays a fait le déplacement depuis Moroni en passant par Mutsamudu pour assister, entre autres, à la cérémonie

de remise d'attestation par l'UNESCO qui classe l'île de Mohéli en tant que réserve de biosphère.

Un statut qui vient, selon le coordinateur du Système des Nations unies (SNU), consacrer le caractère unique de l'île de Mohéli comme site mondial de la biodiversité mais aussi comme site dédié au développement durable où conservation et développement sont les faces d'une même médaille. « Cette inscription représente la reconnaissance de la communauté internationale de la place unique que Mohéli et les Comores représentent pour la planète », explique François Batalingaya.

Pour ce représentant du SNU, la communauté internationale reconnaît aussi l'engagement et les efforts du peuple comorien et son gouvernement pour la préservation des écosystèmes côtiers et marins de l'île de



Mohéli et le développement durable du pays. La création de la réserve de biosphère de Mohéli est une initiative du gouvernement comorien, soutenue financièrement et techniquement par le SNU notamment le PNUD avec l'appui de l'UNESCO.

« Je remercie Dieu de m'avoir

permis de signer en 2001, le décret présidentiel de création du parc marin de Mohéli, et qui a fait en sorte que je remette moi-même au Gouverneur Fazul, l'attestation de l'Unesco, qui classe l'île en réserve de Biosphère. » se glorifie le président de la République Azali

Assoumani, qui fut chef de l'État entre 1999 et 2006.

Le coordinateur du SNU reste convaincu, dit-il, que le gouvernement et la population comorienne notamment à Mohéli sauront s'approprier de son statut international partagé avec 714 sites dans 129 pays et avec plus de 260 millions d'habitants à travers le respect du cadre légal et réglementaire que l'Union des Comores que les autorités ont instauré pour régir le parc national et la réserve de biosphère de Mohéli. Pour le chef de l'Etat, ce sont les efforts déjà réalisés en matière de protection de l'environnement qui ont abouti au classement de l'île de Mohéli en tant que réserve de biosphère par l'UNESCO.

Riwad

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

L'UNFPA remet du matériel informatique et mobilier aux comités de veille de Mohéli

Pour renforcer la qualité de prévention et de prise en charge des victimes de violences, l'UNFPA dote les comités de veille en matériels informatiques et mobiliers.

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a remis la semaine dernière des équipements informatiques et des mobiliers de bureau à la Commissaire Nationale pour la Promotion du Genre en faveur des Comités de veille et d'alerte contre les violence faites au genre (VBG) à Nioumachoi et Mirereni à Mohéli, pour renforcer la qualité de prévention et de prise en charge des victimes de violences. Il s'agit d'un lot d'ordinateurs, imprimantes multi-services, onduleurs et de mobiliers de bureau. A cette occasion, le maire de Nioumachoi a salué ce geste louable qui permettra à ces jeunes gens de travailler efficacement.

« Par ce geste nous allons tra-

vailer en étroite collaboration avec le service d'écoute afin de lui donner les informations nécessaires qui seront à notre disposition concernant les cas des violences. Et grâce à cet appui, nous allons faire le traitement et la collecte de données dés-

agrégées des VBG et les référer aux services d'écoute. Nous allons organiser des séances d'animation et de sensibilisation à base communautaire sur la prévention et la lutte contre les VBG », souligne-t-il.

Le coordonnateur de program-



me, Dr Edith Ouattara a indiqué que cette cérémonie de remise de matériels vient renforcer les interventions de l'UNFPA dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce don va aussi permettre d'améliorer les compétences et les connaissances de base relatives à la gestion des victimes, de s'approprier les mécanismes d'accompagnement et de référencement des victimes aux services d'écoute.

De son côté, la Commissaire nationale pour la promotion du Genre a vivement encouragé la population à dénoncer les cas de violences auprès de ces comités de veille et renforcer la collaboration entre les différents services de référence pour une meilleure prise en charge médicale, l'accompagnement psychologique et le recours à la justice pour punir les auteurs des VBG. « Nous demandons aux bénéficiaires de ce don de faire bon usage », a plaidé Mariama Ahamada Msa.

Pour rappel, le gouvernement en partenariat avec l'UNFPA a mis en place 6 comités pilotes de veille et d'alerte contre le VBG dans l'ensemble de l'archipel depuis l'année dernière pour appuyer la prévention et la prise en charge des cas de VBG. Le choix de ces localités résulte de l'absence des structures de prévention et prise en charge dans ces localités très éloignées de la capitale.

À noter aussi que les Comores ont 3 services d'écoute qui apportent assistance à la population dans la lutte contre les VBG. Les populations les plus vulnérables se trouvent généralement en milieu rural où il est difficile de bénéficier de prise en charge. Les données qui vont être recueillies dans ces structures vont permettre de mieux apprécier l'ampleur du phénomène et de préconiser des solutions appropriées.

Andjouza Abouheir

COOPÉRATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE

L'approfondissement des APE au cœur du débat

Dans le cadre des négociations en cours sur l'approfondissement des accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, le pays se prépare pour défendre sa position en juillet prochain. L'Uccia pour son rôle d'accompagnateur du secteur privé dans son développement, a organisé le week-end dernier une réunion technique pour discuter sur la thématique du 5ème round des négociations des APE.



L'Union des Chambres de Commerce a organisé une réunion technique pour discuter sur le thème du 5ème round prévu en juillet prochain sur l'approfondissement des accords de partenariat économique (APE). Animée par la Chambre de commerce, la direction des douanes et la direction de l'économie et du commerce extérieur, la rencontre a fait le tour de plusieurs thématiques dont la

coopération économique et le développement, les règles d'origine, les obstacles techniques au commerce et autres. Le président de l'UCCIA Chamsoudine Ahmed a montré une fois de plus son engagement à développer le secteur économique.

Pour rappel, le 16 avril der-

nier, les représentants officiels des cinq pays de l'AFOA (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et Zimbabwe) d'une part, et la Commission Européenne, d'autre part, se sont réunis dans le cadre des négociations pour l'approfondissement de l'Accord intérimaire de partena-

riat économique (APE) entre les deux parties pour un état des lieux des négociations et de tracer la voie à suivre. Les parties ont fait le point sur les progrès des quatre cycles de négociation au niveau technique depuis le lancement des négociations en octobre 2019.

Neufs sujets ont été discutés à savoir les mesures phytosanitaires (SPS), les obstacles techniques au commerce (OTC), les douanes et facilitation du commerce (C&TF), le protocole sur l'assistance administrative mutuelle (AAM), protocole sur les règles d'origine, commerce et développement durable (TSD), agriculture, commerce des services, libéralisation des investissements et commerce numérique (TiSIL&DT) et coopération économique au développement (EDC). Les parties ont noté que le protocole sur l'assistance administrative mutuelle était provisoirement conclu et que les chapit-

res, facilitation du commerce et les obstacles techniques au commerce sont très proches d'une conclusion provisoire à l'exception de la coopération au développement et les dispositions institutionnelles, qui resteront ouvertes jusqu'à ce que des progrès soient accomplis.

Concernant le volet coopération économique au développement, les parties ont lancé ce premier échange pour partager leurs points de vue et attentes plus larges sur le chapitre. Plus loin des discussions et des négociations devront suivre pour parvenir à un accord sur un texte spécifique. Les Parties ont convenu de tenir le 5ème round (au niveau technique) à la deuxième quinzaine de juillet 2021 et inclure la coopération au développement économique, les règles d'origine, etc.

Andjouza Abouheir

Dr Mariame Sylla, nouvelle représentante de l'Unicef

La nouvelle représentante de l'UNICEF, Dr Mariame Sylla a présenté ses lettres de créance auprès des autorités comoriennes mercredi dernier. Cette dernière a réitéré l'engagement pour le concept du bien être de chaque enfant.

Après le départ de Marcel Ouattara, la nouvelle représentante de l'Unicef aux Comores Dr Mariame Sylla a présenté mercredi 02 Juin la copie figurée de ses lettres de créances au Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale Dhoahir Dhoulkamal.

Avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du développe-

ment, de l'aide humanitaire et des droits de l'enfant, Dr Mariame Sylla apporte l'avantage comparatif d'avoir travaillé pendant près de deux décennies dans les bureaux pays comme le Burkina Faso, Ethiopie et Afrique du Sud, en régionaux comme au bureau régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du centre à Dakar, au Sénégal et du siège de l'UNICEF à New York, lui donnant une bonne compréhension des priorités et programmation et des processus stratégiques autour de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes de l'Unicef.

Au cours de cet échange avec le chef de la diplomatie comorienne, Dr Sylla a réitéré son engagement à

continuer le travail accompli, pour chaque enfant des Comores, aux côtés du gouvernement de l'Union des Comores, comme ce fut le cas de son prédécesseur.

De son côté le ministre des affaires étrangères, Dhoahir Dhoulkamal a souhaité la bienvenue et a salué les efforts de l'Unicef de toujours accompagner le pays. « Je salue les efforts de l'Unicef mais également cette réaffirmation de la représentante de vouloir accompagner le gouvernement pour travailler de concert pour le bien-être des enfants aux Comores », souligne-t-il.

Andjouza Abouheir



Mariam Sylla nouvelle représentante de l'UNICEF aux Comores.

DIPLOMATIE

L'ambassadeur de l'Arabie Saoudite élevé au rang de Chevalier de l'Ordre du Croissant Vert des Comores



Après plus de 6 ans dans le pays, Dr Hamad Ben Mohammad Al Hajiri est appelé à d'autres fonctions. C'était l'occasion pour le président de la République de le décorer de l'Ordre du Croissant Vert des Comores.

Pour lui rendre un grand hommage, le président Azali Assoumani a décoré le premier ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite et l'a élevé au rang de Chevalier de l'Ordre du Croissant Vert des Comores. Après avoir accompli sa mission en tant que diplomate, il vient de quitter les

Comores où il était le premier ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite pendant plus de 6 ans. Dans son discours, le président de la République visiblement ému, a tenu à saluer les efforts qu'il a déployés depuis son arrivée dans le pays pour renforcer « les liens de fraternité et d'amitié » qui unissent notre pays et l'Arabie saoudite.

« Nous mesurons à sa juste valeur, l'action que vous avez menée, tout au long de votre mission et de votre séjour en Union des Comores, en faveur de l'approfondissement et l'élargissement des relations diplomatiques et de la

coopération bilatérale entre nos deux pays », avance le président Azali Assoumani.

Le chef de l'Etat a estimé que durant tout son mandat, la coopération bilatérale et les échanges entre les Comores et l'Arabie saoudite, ont franchi un nouveau palier. « Nous émettons le vœu, que votre successeur puisse poursuivre l'œuvre que vous avez accomplie dans notre pays », souhaite le locataire de Beit Salam avant de lui accorder succès et réussite dans ses nouvelles fonctions.

Ibnou M. Abdou

NÉCROLOGIE

Disparition de l'ancien premier ministre mauricien Sir Anerood Jugnauth: le bâtisseur de l'île Maurice moderne



Anerood_Jugnaut ancien premier ministre mauricien.

"C'est avec une profonde tristesse et le plus grand regret que nous annonçons le décès de Sir Anerood Jugnauth survenu ce 3 juin des suites de maladies", a déclaré jeudi soir le président de la République de l'île Maurice, Prithviraj Roopun.

Né le 29 mars 1930, Anerood Jugnauth, avocat de formation, est entré en politique en 1963 en tant que député. Il a ensuite été nommé six fois Premier ministre, dont la première fois en 1982, servant également durant deux mandats comme président - un titre honorifique - entre 2003 et 2012.

Le 21 janvier 2017, il avait annoncé sa démission lors d'une allocution télévisée. Le 23 janvier 2017, Jugnauth est remplacé par le ministre des Finances, son fils, Pravind Jugnauth. Par la suite, l'Alliance morisien menée par ce dernier, remporte les élections législatives de 2019 et Anerood Jugnauth décide officiellement de prendre sa retraite

politique.

Pays autrefois pauvre, à l'économie majoritairement agricole, Maurice est devenu durant ses années au pouvoir l'un des pays les plus riches d'Afrique, une transformation dont le mérite lui est souvent attribué. En effet, pour l'opinion publique, il est considéré comme le père du miracle économique mauricien en faisant passer Maurice d'une situation d'île à sucre à celle de Nouveau Pays Industriel grâce à un modèle d'industrialisation pour l'exportation fondé sur celui des "dragons asiatiques".

L'île a su aussi diversifier son économie par un secteur financier offshore, par le tourisme international, par l'économie bleue ou encore par le numérique. C'est dans ce contexte que l'île est devenue un "modèle" pour les Petits pays Insulaires en développement (PEID). Pour ceux qui l'ont connu, son parcours politique dans l'île Maurice post-coloniale et indépendante, ainsi que son tra-

vail pour le développement économique de son territoire sont remarquables. Son engagement fut celui d'une vie au service de son pays et de sa population.

Aujourd'hui, l'île Maurice détient un PIB par habitant supérieur à de nombreux pays africains et la stabilité de son régime politique est un exemple sur le plan international. Il a été un dirigeant du Mouvement Militant Mauricien (MMM). Le MMM a milité pour faire de l'océan Indien une "zone de paix" et pour le rapprochement des partis progressistes des îles du sud-ouest de l'océan Indien.

Dans le prolongement de cet engagement, arrivé au pouvoir en 1982, Anerood Jugnauth Premier ministre, avait été parmi ceux qui ont impulsé la création de la Commission de l'océan Indien par la Conférence de Port-Louis en décembre 1982. Il s'est éteint à l'âge de 91 ans. Ses obsèques ont eu lieu samedi dernier.

Mmagaza

SOCIÉTÉ

Ysia équipe l'IUT en 18 kits Arduino

En plus du choix d'excellence que la direction effectue pour la sélection, les différents départements tentent tant bien que mal de mettre la qualité dans leurs cours. Chose qui se fait avec l'aide de différentes associations et autres partenaires. Pour ce fait, l'association Ysia a offert 18 kits Arduino. Des packs de matériels qui vont contribuer au développement de la qualité du travail des étudiants du département génie informatique qui s'intéressent à la robotique.

Pour l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), la plus grande inquiétude c'est d'offrir un enseignement de qualité à leurs étudiants. En plus du choix d'excellence que la direction effectue pour la sélection, les différents départements tentent tant bien que mal de mettre la qualité dans leurs cours. Chose qui se fait avec l'aide de différentes associations et autres partenaires. Pour ce fait, l'association Ysia a offert 18 kits Arduino. Des packs de matériels qui vont

contribuer au développement de la qualité du travail des étudiants du département génie informatique qui s'intéressent à la robotique.

Pour le directeur de l'institution, c'est plus que de la joie et un immense plaisir. « Nous sommes témoins de la traduction en actes concrets de la politique d'accompagnement initiée par l'association Ysia au profit des projets de développement du pays dans plusieurs secteurs dont la santé, le sport, la culture et l'éducation », devait préciser Ahmed Bacar, directeur de l'IUT avant de rappeler « l'opportunité » que le couple Bosvy (Oissila Abdullah et Bruno) offre « aux jeunes étudiants en Génie Informatique, d'acquérir des outils technologiques et de promouvoir l'esprit de créativité auprès des jeunes étudiants ».

Informaticien de formation, le directeur de l'IUT insiste sur l'apport de ces outils. Il rappelle en effet qu'il s'agit « d'un système parfait pour créer d'innombrables circuits électroniques et faire du prototypage rapide ». « Sa [le système] prise

en main facile est parfaitement adaptée à l'enseignement, le prototypage et la création de projets simples ou complexes de robotiques autonome. Un excellent outil pour développer des objets interactifs et faire des choses simples, comme des boutons ou allumer une lumière », explique Ahmed Bacar rappelant aux étudiants que la balle est dans leur camp et qu'il leur appartient « de concrétiser vos [leurs] démarches de projets innovants et de stimuler votre [leur] créativité et in fine d'avoir la possibilité de développer des prototypes de systèmes automatisés simples qui pourraient conduire à des vrais projets d'insertion professionnelle ».

Et comme l'esprit de l'IUT est de relever le défi de l'emploi des



jeunes par la formation de qualité, comme le montre le directeur, l'institut « souhaite renforcer le partenariat » à la fois avec le monde économique, les ONG (Organisations Non Gouvernementales) mais aussi les institutions d'enseignement supérieur comme les I.U.T. Au nom

des gérants de l'association Ysia, madame Tahamida Mzé a montré que celle-ci effectue entre 2 et 3 actions par an aux Comores et que cette remise est « un premier pas entre l'association et l'IUT ».

A.O Yazid



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute **Un (e)Analyste (e) au Programme Environnement – NOB**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

*** Republication du Posted'Analyste au Programme Environnement du PNUD**

*** https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=37512&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2**

Date de début de Publication : **27 mai 2021**

Date limite dépôt des candidatures : **11 Juin 2021**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar

Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

Jambae, nouveau coach des Coelacanthes U20 masculins

Le staff technique des Coelacanthes mens's U20 est remanié. Cette équipe nationale masculine des moins de 20 ans change de patron. L'ex marseillais et encadreur technique de l'académie nationale, Hamada Jambae succède Charikani Zola Francois, entraîneur principal, et son adjoint Tumbu Bacar. Dans deux semaines, les Coelacanthes U20 masculins sont attendus en Egypte pour le compte de l'édition 2021 de l'Arab Cup, U20 men's.

Est-ce logique de remercier un staff technique à la veille d'une participation à un prestigieux tournoi international ? « C'est une exigence de la Fédération Internationale de Football Association. Désormais, les enca-

dreurs techniques doivent être titulaires d'une "Licence A, Caf", bien entendue délivrée par la Confédération Africaine de Football. Cette innovation diplomatique bouscule la tradition footballistique, vécue jusqu'ici. Sans ce diplôme, personne n'est autorisé à s'asseoir sur le banc des remplaçants », rapporte le président de la Ffc, Said Ali Said Athoumani.

Pour information, Amir Abdou, le sélectionneur des Coelacanthes masculins seniors est titulaire d'une Licence A, Uefa, c'est à dire, délivrée par l'Union Européenne de Football Association. Administrativement, le concerné doit établir une équivalence pour les besoins de la Caf. En clair, la compétence ne suffit plus pour s'enorgueillir du titre d'entraîneur, les

diplômes sont désormais indispensables pour valoriser le cursus technique, et se crédibiliser.

Considérant l'échéance de l'Union des Associations de Football Arabe, caractérisée par l'organisation de l'édition 2021 de l'Arab Cup men's U20, prévue dans deux semaines, ou presque, le nouveau sélectionneur doit prendre son bâton de pèlerin pour sillonner les îles. Raisonnablement, pour former une équipe, en l'occurrence une jeune équipe, certaines opérations physiques, technico-tactique, médicale et même psychologique sont incontournables.

Hamada Jambae doit procéder à des regroupements régionaux pour les détectations et présélections. Le test final, dernière étape pour mettre en place la sélection sera opéré



lors du regroupement national. « Pour revenir à votre question, nous n'avons pas lancé un appel à candidature ou une vidéo-recrutement, car c'est un poste qui relevé du

bénévolat. Il n'y a pas de salaire, mais juste des perdiems », conclut le patron de la Ffc.

Bm Gondet

AGRESSION SEXUELLE :

La militante Amina Ali plaide pour son agresseur

Décrit comme étant déséquilibré, l'agresseur sexuel présumé de la militante des droits de l'Homme Amina Ali est en détention provisoire à la maison d'arrêt de Moroni. Loin de se frotter les mains suite à la décision du parquet de Moroni, Amina estime que « la prison n'est pas la meilleure solution » pour ce jeune homme déséquilibré.

C'est une réaction qui a agréablement surpris les internautes. Hier lundi 7

juin, Amina Ali, victime d'agression sexuelle à son domicile d'Itsandra mercredi 2 juin, s'est défendu d'un message pour prendre la défense de son bourreau. En effet, le jeune homme est présenté comme étant déséquilibré mental. Le lendemain des faits, le parquet de Moroni a décidé de le placer en détention provisoire à la maison d'arrêt de Moroni. Une décision qui choque la militante des droits de l'Homme Amina Ali, si bien qu'elle n'a pas hésité à plaider pour son agresseur.

« Chaque jour qui passe, j'ai une

pensée pour mon agresseur. Certes je veux qu'on l'éloigne de moi, et surtout de ma fille, mais je rappelle que c'est un jeune homme déséquilibré et malheureusement la prison de Moroni est en mon sens le dernier endroit où il devrait se trouver. Cette prison n'est pas la meilleure solution, ce n'est pas un centre psychiatrique », écrit-elle sur son mur Facebook.

La victime avait d'abord livré des détails avant d'en venir au plaidoyer. Selon Ami Amina, ce jeune homme qu'elle pensait « inoffensif

» trainait dans le quartier. « Je l'ai souvent chassé de chez moi car il s'y introduisait sans y être invité... ». Mercredi 2 juin, alors qu'elle dormait au salon, « il est resté devant moi un long moment en se masturbant et lors de l'éjaculation il me touche l'entrejambe, le haut de la cuisse ». Amina s'est aussitôt réveillée, s'est écriée si fort. Le jeune homme lui, a tenté de prendre la poudre d'escampette mais il est vite attrapé par le voisinage.

La décision d'Amina Ali de plaider pour les droits de son bour-

reau est indéniablement pleine de sagesse et d'enseignements. Dans la vie, il faut parfois s'efforcer à surmonter la douleur, dépasser l'émotion, surtout quand on se sait porteur d'une mission qui dépasse le cas personnel. C'est ce qu'a fait Amina Ali, parce qu'elle a une mission qui coule dans ses veines : défendre les droits de l'Homme. Elle a consulté son mari et tranché avec le sens du devoir qui l'habite, qui les habite.

Andjouza Abouheir



Moroni, 7 June 2021

Dossier Ref: No: OPS/HRM/2021-71

AVIS DE RECRUTEMENT

Assistant (e) ICT Temporaire TA, G4 (364 jours)

I. Informations générales

L'UNICEF Comores recherche activement un (e)Assistant (e) ICT temporaire pour son bureau de Moroni.

N.B : Poste réservé uniquement aux candidats de nationalité comorienne.

Fonction : Assistant (e) temporaire ICT
Fonction du superviseur/Niveau : Associé Senior ICT
Unité Organisationnelle : Operations
Lieu de travail : Ngazidja
Grade : G4
Date d'entrée en fonction : 1 juillet 2021

Qualifications requises :

Pour plus d'informations sur les responsabilités du poste, merci de cliquer sur le lien ci-dessous :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/540953?lApplicationSubSourceID=>

Tout dossier incomplet ou soumis en ligne après le deadline (18juin2021) ne sera pas considéré.

Seuls les dossiers de candidature incluant tous les documents requis pourront être retenus pour la sélection.

Remarques :

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

L'UNICEF est un environnement non-fumeur.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés et recevront une réponse officielle à leur demande de candidature.

Pour toutes informations additionnelles sur cette publication merci de contacter notre Associée Senior aux Ressources Humaines ramohamed@unicef.org ou notre Chef des Operations bpinah@unicef.org

II- SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invités à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le 18 juin 2021 à 11.55 heures, heure des Comores.